Comment promouvoir la santé environnementale périnatale ?

Un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement[(1)]**,** met en avant le fait que certaines substances chimiques présentes dans les produits industriels et domestiques ont des conséquences non négligeables sur la santé, et doivent faire l'objet de recherches plus approfondies. Cependant certains produits chimiques tels que le bisphénol, et les phtalates, ont déjà été identifiés comme des perturbateurs endocriniens.

L**'une des préoccupations concerne les effets de l'environnement sur l'état de santé de la population** avec le risque des expositions à certains toxiques, en particulier chez les femmes enceintes et les jeunes enfants, identifiés comme plus vulnérables [(2) (3)].

La continuité des soins aux femmes enceintes et aux nouveau-nés est assurée par différents professionnels de soins périnatals. Ils participent donc dans ce contexte à l'éducation pour la santé destinée aux parents et au nouveau-né. Ainsi les informations transmises sur l'environnement de l'accueil de l'enfant s'inscrivent dans une démarche d'amélioration globale de la santé, appelée « L'éducation en santé », qui rassemble *« des approches dont le but est d'aider, de motiver et d'informer la population à maintenir et à améliorer sa santé »(1).*

(1) WHO, World Health Organization, UNEP, United Nations Environment Programme, State of the science of endocrine disrupting chemicals - 2012. [en ligne] http://www.who.int/ceh/publications/endocrine/en/index.html
(2) Loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique
(3) DREES. L'état de la santé de la population en France. Rapport de suivi des objectifs de la loi de santé publique 2011. Etudes et résultats. N° 805. Juin 2012

Problématique

Comment répondre en période périnatale, aux besoins d'informations des parents sur l'environnement de leur enfant en tenant compte de l'état actuel des connaissances en santé environnement ?
L'intérêt de cette démarche vise à **promouvoir la santé** quelque soit le moment de la rencontre avec la femme enceinte ou accouchée, dans **tout cadre d'exercice professionnel.**

Objectifs

A l'issue de la formation, les professionnels seront capables de :

- ✓ S'approprier les concepts de la promotion de la santé appliqués à la santé environnementale.
- ✓ Actualiser leurs connaissances concernant les différents polluants, dont les perturbateurs endocriniens, et acquérir de l'autonomie dans la recherche d'informations en santé environnement.
- ✓ Intégrer la santé environnement dans leur pratique professionnelle d'éducation et de promotion à la santé.

ODPC évalué favorablement pendant la période transitoire (enregistrement définitif en cours)

Public concerné

Cette formation est ouverte aux acteurs en périnatalité intéressés par le sujet (Sages-femmes, Infirmières Puéricultrices, Infirmières, Auxiliaires de puériculture…) quelque soit le mode d'exercice (libéral, en établissements publics et privés, territorial, associatif).
Possibilité d'une prise en charge et indemnisation OGDPC (organisme évalué favorablement pendant la période transitoire (enregistrement définitif en cours)).

Développement Professionnel Continu 2014

COMMENT PROMOUVOIR LA SANTE ENVIRONNEMENTALE PERINATALE ?

Aider les parents à accueillir leur enfant dans un environnement sain

29 septembre 2014 à BREST
(site Pôle Santé / UBO)

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE BREST
22 Avenue Camille Desmoulins
CS 93837
Tél : 02.98.01.71.65 – Fax : 02.98.01.82.00
Email : secretariat.fc.esf@univ-brest.fr

N° déclaration existence CHU 5329P015629

Bulletin d'inscription

A nous retourner **avant le 12 septembre 2014**

NOM : .....

Prénom : .....

Profession : .....

- Adresse professionnelle : .....

.....

.....

Tél. (pro) : …../…../…../…../…..

Fax. (pro) : …../…../…../…../…..

E-mail : .....@.....

- Adresse personnelle : .....

.....

.....

Tél. : …../…../…../…../…..

E-mail : .....@.....

Tarif des journées :

- 150 € si prise en charge Formation Continue ou OGDPC
- 100 € hors prise en charge

Possibilité de restauration sur place le midi (environ 6 € par repas)

La Trésorerie du CHRU de Brest vous adressera une facture après enregistrement de votre inscription par l'Ecole de Sages-Femmes.

Lundi 29 septembre 2014

Matinée :

La promotion de la santé et la santé environnementale (Concepts, Réflexions et Questions-réponses)

8h45 : Accueil des participants

9h00 - 9h15 : Introduction de la journée, *(G.Delpech-Dunoyer / A. Thépaut, école de sages-femmes de Brest)*

9h15 - 10H45 : Définition des concepts de promotion et d'éducation pour la santé *(Madame Vidy, ARS Bretagne)*

10h45 - 12h30 : La santé environnementale en questions et Les ressources disponibles pour les professionnels:
Les différents polluants et perturbateurs endocriniens (bisphénol, composés organiques volatiles, les ondes électro magnétiques…) en questions/réponses *(Docteur Pascale Choucroun, CHRU de Brest).*

12h30 - 13h30 : Repas possible sur place (cafétéria de la faculté de médecine).

Après-midi :

L'accompagnement des parents pour l'accueil de leur enfant dans un environnement sain.
(Madame Kermagoret, Chargée de prévention santé, Mutualité Française Bretagne.)

13h30 - 15h15 : Ateliers Pratiques.

- Identifier parmi des produits de consommation courante (alimentaire, ameublement, entretien, cosmétique, électroménager…), les substances qui ont des effets négatifs ou non sur la santé (par exemple par l'analyse des étiquettes).
- Découvrir les alternatives possibles pour les parents afin de créer un environnement le plus sain possible.

15h - 17h : Cas cliniques

- Les processus de changement des comportements.
- Comment intégrer la santé environnementale dans sa pratique professionnelle ?

17h - 17h30 : Synthèse, conclusion et évaluation de la journée.